

FÊTE ROMANDE DE GYMNASTIQUE Près de 6200 sportifs réunis

# Corgémont défie la Romandie

MARTA DUARTE

La 17e édition de la Fête romande de gymnastique (FRG12) est sur la ligne de départ. De vendredi à dimanche, ainsi que le week-end du 15 au 17 juin, les amateurs de sports individuels ou collectifs s'affronteront sur les sites de Neuchâtel et Colombier. Un événement majeur pour tous les sportifs et sociétés romandes. Gymnastique, agrès, aérobic, athlétisme, unihockey ou volleyball: les disciplines sont variées et réuniront



Nicolas Feusier et Adrien Marchand (debout) tenteront de mener leur équipe le plus loin possible. MARTA DUARTE

« On mélange l'expérience de l'âge et la fougue de la jeunesse. »

ADRIEN MARCHAND  
ENTRAÎNEUR DE L'ÉQUIPE

quelque 6200 gymnastes ou joueurs des quatre coins de la Romandie. Parmi les participants régionaux, la FSG de Corgémont se distingue en ayant inscrit son équipe de unihockey. Une société dépassant les 100 membres, répartis en divers groupements de gymnastique et deux équipes de unihockey, dont une créée il y a tout juste une année pour les jeunes à partir de la 7e année scolaire.

## Du unihockey au programme

Ne comptant pas assez d'adultes au sein de son club, la FSG Corgémont n'a pas pu se présenter aux concours de gymnasti-

que de la FRG12. Toutefois, la fête propose une compétition de unihockey. La société a donc saisi sa chance. Une première pour le club qui jusque-là s'en était tenu aux concours de gymnastique dans ce type de fête. Les deux équipes de hockey de Corgémont participent déjà à des tournois inter-régionaux, mais ce championnat est un challenge pour le groupe, qui se prépare à faire face à des équipes inconnues. « Cela fait plus de dix ans qu'on joue toujours contre les mêmes équipes, c'était donc l'occa-

sion d'en découvrir d'autres et de s'y mesurer. On a une motivation supplémentaire et l'enjeu est plus important: défier la Romandie », affirme Adrien Marchand, entraîneur de l'équipe.

L'équipe réunit joueurs adultes et hockeyeurs adolescents de la nouvelle équipe. « On a un peu toutes les tranches d'âge, ça va de 14 à 56 ans. On mélange l'expérience de l'âge et la fougue de la jeunesse, ce qui rend l'exercice d'autant plus passionnant », poursuit Adrien Marchand. C'est donc une équipe hétéroclite et

plus motivée que jamais qui affrontera les autres compétiteurs en lice le samedi 16 juin à Neuchâtel.

## Des joueurs fin prêts

Adrien Marchand n'est pas uniquement l'entraîneur de la team, mais aussi un joueur invétéré. Pour lui, le hockey se résume en trois mots: technique, rapidité et collectivité. Compétiteur de nature, le jeune homme de Sonceboz a touché ses premières balles dans son enfance et est entré dans l'équipe de unihockey de Corgémont il y a dix ans. Et à 28 ans, il se lance dans l'aventure de ce tournoi. « Je vais donner le meilleur de moi-même, mais l'important est qu'on se fasse plaisir. En plus, c'est une expérience très intéressante, car on découvre des nuances et des techniques de jeu différentes ».

L'équipe composée spécialement pour le tournoi compte 12 joueurs, la plupart issus de l'équipe des adultes, mais pas seulement. Les plus prometteurs de la nouvelle équipe ont également rejoint le groupe et participeront à la FRG12. Parmi ceux-ci, Nicolas Feusier, sportif aguerri et tout juste 15 ans.

Amateur de sport en tout genre, l'ado de Corgémont fait partie de la société de son village depuis son plus jeune âge et a sauté sur l'occasion lors de la création de l'équipe de unihockey. La participation à la FRG12 en tant qu'hockeyeur est donc une compétition qu'il attend avec grande impatience. « C'est le plus grand tournoi auquel je participe, alors j'ai hâte de voir comment ça va se passer, et surtout de pouvoir me défouler en affrontant les autres équipes », confie Nicolas. ●

## PARC ÉOLIEN DE MONT-TRAMELAN

### La population grogne aux Genevez

Le projet de parc éolien de Mont-Tramelan suscite une grosse colère de la part des habitants des Genevez. Sans aucune consultation préalable de la part des communes de Tramelan et Saicourt sur le projet, la population du village a décidé de se mobiliser contre ce « diktat », peut-on lire dans un communiqué publié hier. Plus de 150 citoyens ont signé une pétition collective et une lettre personnelle d'opposition au projet dans le cadre de la procédure de consultation. Ces lettres et la pétition seront déposées aujourd'hui au secrétariat de l'Hôtel de Ville de Tramelan. ● C-MPR

## MOUTIER

### Arn remplace Flotron

Suite à la nomination de Pascal Flotron en tant que président de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), le poste de procureur suppléant du Ministère public Jura bernois Seeland était devenu vacant. Selon RJB, c'est Raphaël Arn qui sera son remplaçant. Né en 1974 à Jongny dans le canton de Vaud, Raphaël Arn sera le nouveau procureur du Jura bernois dès le 1er septembre. Après des études à l'université de Lausanne, il y a obtenu un doctorat en droit complété ensuite par un brevet d'avocat jurassien, obtenu après un stage effectué notamment au sein de l'étude Vallat et Lang à Porrentruy. Il a ensuite travaillé en qualité de greffier au sein du Tribunal de première instance à Porrentruy, avant d'arriver à Mou-

tier comme greffier et Président e.o. (contrat à durée limitée) de mars 2007 à fin 2010. Depuis le 1er mai 2011, il occupe le poste de Président e.o. au Tribunal régional Jura bernois-Seeland à Bienne (70%). Au sein de ce tribunal, il siège comme juge unique dans les affaires pénales. Il est également juge suppléant au Tribunal cantonal de la République et canton du Jura à Porrentruy (Cours des assurances, administrative, civile et pénale). Un mandat qu'il devra abandonner en raison de l'incompatibilité avec son nouveau poste au Ministère public bernois. Raphaël Arn a été nommé par le procureur général après qu'il a été choisi parmi plusieurs autres candidats, indique le Ministère public Jura bernois Seeland. ● BD

## CHAMPOZ

### Adduction d'eau à Mt-Girod?

Vingt et un ayant droits sur 125 ont participé à l'assemblée communale du 6 juin présidée par le maire André Mercerat. Ils ont voté 63 500 fr. de crédits additionnels pour les dépréciations complémentaires non budgétées, qui se sont ajoutés aux 70 000 fr. prévus. Largement acceptés, les comptes 2011 présentent un excédent de revenus de 349 fr. Le crédit d'engagement pour l'agrandissement du Home La Colline a passé la rampe

par 19 voix et 2 avis contraires. Aux divers, le maire a renseigné sur l'adduction d'eau potable qui sera réalisée à Mont-Girod. Une commission d'estimation a été nommée et le projet est confié au Bureau ATB de Moutier. La traversée de Champoz par les voitures se rendant à Moron a considérablement augmenté le trafic au village. Le maire a présenté la situation et souhaité que les chauffeurs aient des égards pour les enfants. ● JH

PRÊLES Le Foyer d'éducation fait encore parler de lui

# Un chef d'atelier agressé au marteau

Le chef d'atelier de la section fermée du Foyer d'éducation de Prêles a été agressé au marteau par un pensionnaire lundi dernier, a fait savoir hier Serge Gogniat, directeur suppléant et chef éducateur de l'institution. Quatre adolescents étaient présents dans le local au moment des faits, a-t-il précisé.

« Le malheureux a dû être transporté à l'Hôpital de l'Île, à Berne, où il a été opéré à la tête. Les chirurgiens ont dû lui retirer un fragment d'os. » L'état de santé du chef d'atelier ne suscite toutefois aucune inquiétude: « Il pourrait quitter l'hôpital ce week-end déjà », rassure notre interlocuteur.

## Mobiles obscurs

Quant aux mobiles de cette agression, ils restent pour l'heure obscurs. « Une enquête est en cours. Nous devons déterminer s'il existait des tensions, des relations conflictuelles entre notre collaborateur et les adolescents. Aucune hypothèse n'est exclue », explique le directeur suppléant.

Pour éviter toute mauvaise surprise, le Foyer d'éducation



Le Foyer d'éducation de Prêles a été le théâtre d'une sauvage agression. ARCHIVES

de Prêles a décidé de renforcer la sécurité de la section fermée: une deuxième personne, « un vigile genre Securitas » selon les termes de Serge Gogniat, stationnera en perma-

nence sur les lieux. De son côté, le jeune agresseur a été transféré dans la section disciplinaire.

Le Foyer d'éducation de Prêles a nourri ces derniers temps

la rubrique des faits divers: en début d'année, trois délinquants s'étaient évadés de l'institution après avoir agressé des employés. Les fuyards avaient finalement été repris. ● EDA

## CHÂTELAT

### Unanimité pour La Colline

Présidée par le maire Frank Loosli, l'assemblée communale du 6 juin a réuni sept personnes. Elles ont approuvé à l'unanimité les comptes 2011 qui bouclent avec un bénéfice de 28 157 fr., les crédits additionnels et liés dépassant 83 000 fr. Unanimité également pour le crédit d'engagement de 17 656 600 fr. en faveur de l'agrandissement du Home La Colline, projet présenté par Pierre Allemand.

Aux divers, le maire a informé sur la construction du bâtiment à usages multiples. L'autorisation a été accordée et les creusages pourront commencer le mois prochain. Au sujet de la nouvelle gestion des pâturages, Emanuel Amstutz a précisé que de nouvelles portions de barrières ont été posées et que le traitement des Rumex est en cours. Il a souligné la bonne collaboration entre les agriculteurs. ● JH

## REBÉVELIER

### Oui à une étude de fusion

Sur 31 ayant droits, 15 ont participé à l'assemblée communale du 6 juin. Après une discussion nourrie, ils ont voté par 12 oui, 1 non et 2 abstentions la participation de Rebévelier à une étude opérationnelle de fusion des communes de Petit-Val. Ils ont accepté à l'unanimité la modification de l'article 1 du tarif de l'eau, qui concerne la taxe unique de raccordement baissée ainsi de 50%. Prix de l'eau: 5 fr. le m<sup>3</sup> pour les 50 premiers m<sup>3</sup>; 4 fr. de 50 à 200 m<sup>3</sup>; 3 fr. de 200 à 1000

et 2 fr. pour plus de 1000 m<sup>3</sup>. Cyril Cattin est nommé conseiller communal en remplacement de Christian Amstutz, démissionnaire. Les comptes 2011 ont été approuvés. Ils présentent un total de charges s'élevant à 205 769 fr. et des revenus pour 236 531 fr. Soit un excédent de revenus de 30 762 fr. Le maire Philippe Amstutz a remercié l'inspecteur du feu Samuel Amstutz pour son long engagement, de même que le conseiller sortant Christian Amstutz. ● JH